



- Présentation du Conseil Régional

Le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional (CESER) est une assemblée consultative travaillant auprès du Conseil Régional.

Le CESER est composé de membres issus d'organismes socio-professionnels qui écoutent et échangent entre eux afin de répondre efficacement aux besoins des citoyens ainsi qu'à l'intérêt régional (ce ne sont donc pas des élus, contrairement à la « commission emploi, insertion »).

Le CESER fonctionne avec le Conseil Régional et vote les décisions à travers des commissions thématiques pour donner lieu à une assemblée plénière qui délibère et vote les avis de chaque commission.

- Thématique : agro-écologie et alimentation, les défis de demain

L'agriculture fait partie des thématiques instaurées en commission de CESER. La Région Occitanie est la deuxième région agricole française, elle regroupe 16% des exploitations françaises. Elle est également première région ovine et deuxième productrice de fruits. Ainsi la question de l'agro-écologie reste prépondérante et des politiques volontaristes d'aide à la création et au développement des exploitations agricoles ont été mises en place.

Les enjeux pour l'avenir sont nombreux (compétitivité, prévention des risques sanitaires, innovation, évolution de la filière biologique...) dans un territoire où l'agriculture occupe la moitié de la surface régionale.

Dans cette commission, vous aurez à imaginer les défis de demain sur la question de l'agroécologie et de l'alimentation en Occitanie.

Pour aller plus loin :

<https://www.laregion.fr/>

<https://www.laregion.fr/Le-CESER-35346>

<http://agriculture.gouv.fr/region-occitanie?page=1>

<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Agro-ecologie>